

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.04.2022

Révision: 04.04.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit: INTRASIT UT 18L**
- **Code du produit:** 40169
- **UFI:** YQ7K-53EF-F00G-51R8
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation**
Agent de démoulage du béton sans solvant et universellement applicable pour les coffrages absorbants et non absorbants.
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Sievert Baustoffe GmbH & Co. KG
Mühlenschweg 6
D-49090 Osnabrück
Tel.: +49 2363 5663-0
- **Service chargé des renseignements:**
Abteilung: Produktsicherheit
Tel.: +49 2363 5663-0
info-hahne@sievert.de
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
Giftnformationszentrum Nord (GIZ Nord) Universität Göttingen,
Tel.: 0551-19240

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS08 danger pour la santé

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS08

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités
distillats lourds (pétrole), hydrocraquage
- **Mentions de danger**
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- **Conseils de prudence**
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331 NE PAS faire vomir.

(suite page 2)

Nom du produit: INTRASIT UT 18L

(suite de la page 1)

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Mélange de minérale hautement raffinée

· **Composants dangereux:**

CAS: 64742-55-8	distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	50-100%
EINECS: 265-158-7	☠ Asp. Tox. 1, H304	
CAS: 64741-76-0	distillats lourds (pétrole), hydrocraquage	25-50%
EINECS: 265-077-7	☠ Asp. Tox. 1, H304	

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· **4.1 Description des premiers secours**

· **Après inhalation:**

Déplacer la personne exposée dans un endroit calme et bien aéré, si ce n'est pour vous que: En cas de symptômes dus à l'inhalation de vapeurs de produits, de brouillard ou de vapeurs.

Si les symptômes persistent, appeler un souffle de médecin. Si la victime est inconsciente, et si la personne respire, placez en position de récupération. Si nécessaire, donner de l'oxygène.

L'inhalation est peu probable en raison de la faible pression de vapeur de la substance à la température ambiante.

Symptômes: Irritation des voies respiratoires due à une fumée excessive, de brouillard ou de l'exposition aux vapeurs.

· **Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Vêtements et les chaussures contaminés.

En cas d'irritation, gonflement ou une rougeur se développe ou persiste, consulter un médecin.

Lors de l'utilisation des équipements de haute pression / systèmes peuvent conduire à une injection du produit.

En cas de blessure par haute pression immédiatement un médecin. Ne pas attendre que des symptômes se développent.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Immédiates 15 minutes en maintenant les paupières, rincer abondamment à l'eau courante et consulter un médecin en cas de troubles.

· **Après ingestion:**

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

Boire de grandes quantités d'eau et de l'air frais. Un médecin immédiatement.

Ne pas faire vomir.

L'aspiration peut se produire directement ou à la suite de l'ingestion.

Cela pourrait entraîner une pneumonie chimique.

Appeler immédiatement un médecin.

- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

Nom du produit: INTRASIT UT 18L

(suite de la page 2)

- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**

- **Moyens d'extinction:**

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Mousse, de poudre, du dioxyde de carbone, du sable ou de la terre.

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** D'eau à grand jet

- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

La combustion incomplète est susceptible de conduire à un mélange complexe de particules solides et liquides, des gaz comprenant du monoxyde de carbone dans l'air + composés organiques et inorganiques inconnus.

- **5.3 Conseils aux pompiers**

- **Équipement spécial de sécurité:**

Pour un grand feu ou dans des espaces confinés ou mal ventilés vos vêtements de protection résistant et un appareil de protection respiratoire autonome avec masque complet doivent être portés dans le fonctionnement de l'air comprimé.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Zone contaminée ventiler à fond.

Eviter le contact avec la peau. Travailler casque, Chaussures de sécurité antidérapantes anti-statiques ou des bottes.

Petits déversements: vêtements de travail antistatiques normaux sont généralement suffisants. Les déversements importants: costume complet du corps en matériau résistant aux produits chimiques et antistatique.

Travailler gants avec une résistance chimique suffisante, en particulier pour les hydrocarbures aromatiques.

Lunettes et / ou un écran facial en cas de projections ou de contact avec les yeux est possible ou prévu.

Si la situation ne peut pas être pleinement évaluée ou si une carence en oxygène est possible, seulement un appareil respiratoire à air doit être utilisé. Protection respiratoire n'est que dans des cas particuliers (par exemple, brouillard) sont obligatoires.

- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Pas / les eaux souterraines en eau des drains / de surface.

Eviter une fuite ou un déversement et empêcher de pénétrer dans les égouts.

Pénétration dans le drainage empêché par une barrière de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées.

Avertissez-moi des évasions dans les eaux de surface, le drainage ou les autorités compétentes souterraines.

- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une ventilation adéquate.

Collecter dans un conteneur clairement identifié et éliminer conformément aux réglementations officielles locales.

- **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

Nom du produit: INTRASIT UT 18L

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Ne pas manger ou boire pendant le travail.
Évitez de renverser le produit.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
- **Indications concernant le stockage commun:** Gardez séparés des oxydants forts.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Matières conseillées:
L'acier et le polyéthylène haute densité pour des conteneurs de stockage.
- **Classe de stockage:** 10
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
Les listes en vigueur au cours de la fabrication ont été utilisés comme base.
Aérosols 5mg (évaluation des concentrations de minéraux dans le milieu de travail air / Méthode d'analyse BG 07292). Les procédures de surveillance sont élus conformément aux conditions fixées par les autorités nationales ou les conventions collectives instructions.
Si aucun de ces signes existent, la Rauch-/Staubexposition directe peut être évaluée par le prélèvement d'air actif personnel dans la zone de respiration (par exemple, la méthode NIOSH 5042, UK HSE EDSM 14/3).
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- **Protection respiratoire:**
Avec une bonne i.d. de ventilation R. inutile.
Utiliser un masque avec filtre de type A2, A2/P2 de contact: protection respiratoire lorsque aérosol ou de brouillard.
- **Protection des mains:**
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Porter des gants dans les matériaux suivants: NBR (nitrile), en néoprène ou en Viton permeationslevel 5-6 min. II suivant. EN 388
Les gants doivent être contrôlés régulièrement et remplacés en cas d'usure, des trous ou des impuretés.
Utiliser une crème barrière.
- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:** Lunettes en cas de projections est possible.

(suite page 5)

Nom du produit: INTRASIT UT 18L

(suite de la page 4)

· **Protection du corps:** Eviter le contact avec la peau. Porter une combinaison de vêtements de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **Aspect:**

· Forme:	Liquide
· Couleur:	jaunâtre
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.

· **valeur du pH:** Non déterminé.

· **Changement d'état**

· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé.

· **Point d'éclair** 180 °C

· **Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.

· **Température de décomposition:** Non déterminé.

· **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· **Limites d'explosion:**

· Inférieure:	Non déterminé.
· Supérieure:	Non déterminé.

· **Pression de vapeur:** Non déterminé.

· **Densité à 20 °C:** 0,86 g/cm³

· **Densité relative** Non déterminé.

· **Densité de vapeur:** Non déterminé.

· **Taux d'évaporation:** Non déterminé.

· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:**

Pas ou peu miscible

· **Coefficient de partage: n-octanol/eau:** Non déterminé.

· **Viscosité:**

· Dynamique:	Non déterminé.
· Cinématique à 40 °C:	9 mm ² /s (DIN 51562)

· **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **10.2 Stabilité chimique**

· **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

· **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **10.5 Matières incompatibles:**

Le contact avec des agents oxydants puissants (peroxydes, chromates, etc) peut conduire à un risque d'incendie.

(suite page 6)

Nom du produit: INTRASIT UT 18L

(suite de la page 5)

· **10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Une chaleur excessive au-dessus de la température maximale recommandée pour le traitement et le stockage peut entraîner une dégradation de la matière et la formation de vapeurs irritantes et de la fumée.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

· **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Effet primaire d'irritation:**

· **Corrosion cutanée/irritation cutanée** N'est pas un irritant.

· **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** N'est pas un irritant.

· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Indications toxicologiques complémentaires:**

Effets après exposition répétée ou prolongée (subaigus de toxicité chronique):

Le contact répété ou longue peau peut causer un dégraissage de la peau et la dermatite dr. La peau peut devenir réactions sensibles à d'autres irritants.

Cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction:

Le produit est à base d'huile minérale, qui a été démontré dans des études animales aucun potentiel cancérigène. Les autres additifs ne sont pas connus pour être associés à des effets cancérigènes.

· **Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)**

L'aspiration peut entraîner une irritation des bronches et des poumons, dans les cas graves, un œdème pulmonaire et une pneumonie et provoquer des troubles du système nerveux central. L'information toxicologique est basé sur la toxicologie de produits similaires et les données toxicologiques des composants individuels.

· **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

· **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Danger par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**

· **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.2 Persistance et dégradabilité**

Le produit n'est pas facilement biodégradable dans les conditions de méthodes d'essai actuelles.

· **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**

· **Composants:**

Flotte sur l'eau.

Est sous forme liquide.

Est immobilisé par adsorption sur les particules de sol.

Le produit peut s'accumuler dans les organismes.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

(suite page 7)

Nom du produit: INTRASIT UT 18L

(suite de la page 6)

- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Envoyer à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

- **Catalogue européen des déchets**

08 01 12	déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11
----------	---

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:**
Vider complètement le récipient.
Les contenants vides suffit de couper, souder, percer, brûler ou incinérer quand ils ont été nettoyés et déclarés sans danger.
Les contenants vides peuvent contenir des résidus de produits inflammables.
Vidé, réutiliser des récipients non nettoyés à d'autres fins.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Nettoyage par le recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|--|--|
| · 14.1 Numéro ONU | |
| · DOT, ADR, IMDG, IATA | néant |
| · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| · ADR | néant |
| · IMDG, IATA | néant |
| · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | |
| · Classe | néant |
| · 14.4 Groupe d'emballage | |
| · ADR, IMDG, IATA | néant |
| · 14.5 Dangers pour l'environnement: | |
| · Marine Polluant: | Non |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| · Indications complémentaires de transport: | pas de marchandises dangereuses en vertu de l'ONU, OMI, ADR / RID et IATA / OACI |
| · "Règlement type" de l'ONU: | néant |

FR

(suite page 8)

Nom du produit: INTRASIT UT 18L

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1